

Réf: Dossier 479967

Avis de constitution

SOCIETE « KMATH ENERGIE SARLU » en abrégé « KME »

Siège ABIDJAN YOPOUGON AZITO PRES DU CENTRE
DE SANTE, Lot 170, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2026 , et enregistrés le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KMATH ENERGIE SARLU » en
abrégé « KME »

Objet : - CONSTRUCTION RESEAUX ELECTRIQUE HT/BT
- INSTALLATION INTERIEUR ELECTRIQUE
- INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRE
- ELEVAGE
- DIVERSES ACTIVITE

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON AZITO PRES DU CENTRE
DE SANTE, Lot 170, Ilot 20

Dirigeant(s) M KOUASSI KONAN MATHIEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01196 du 29/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06051/GTCA/RC/2026 du 29/01/2026

Pour Avis

Le CEPICI

